

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 7 Juillet 1896

## NOUVELLES LOCALES

### FÊTE VÉLOCIPÉDIQUE

La fête donnée avant-hier par le Sport Vélocipédique Monégasque, partie à la Condamine, partie à Monte Carlo, a été fort brillante. Dès le matin, les trains amènent de nombreux étrangers. Plusieurs Sociétés de Cannes et de Nice arrivent musique en tête et sont reçues par le S. V. M. Ces allées et venues donnent à la Principauté une animation des plus gaies.

L'après-midi, la foule est grande sur le boulevard de la Condamine ; à la tribune d'honneur, nous remarquons S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général, la plupart des magistrats et fonctionnaires. M. G. Bornier, Directeur Général, et M. Wicht, Directeur, de la Société des Bains de Mer, ainsi que l'élite de la société monégasque.

Les courses ont été remarquables, en voici les résultats :

1<sup>re</sup> Course (bi), réservée aux membres du S. V. M. 8 inscrits. — 1<sup>er</sup>, Viguié ; 2<sup>e</sup>, Barriera ; 3<sup>e</sup>, Trois-Etoiles.

2<sup>e</sup> Course (Grande internationale, bi), 26 inscrits. — 1<sup>er</sup>, Géo, d'Avignon ; 2<sup>e</sup>, Parmac, de Marseille ; 3<sup>e</sup>, Astruc, de Marseille.

3<sup>e</sup> Course (Grande internationale, bi-tandem), 22 équipes inscrites. — 1<sup>er</sup>, Astruc-Thé, de Marseille ; 2<sup>e</sup>, Géo-Parmac, de Marseille ; 3<sup>e</sup>, Barriera-Jacquet, du S. V. M.

1<sup>re</sup> Course pédestre (200 mètres). 34 inscrits — 1<sup>er</sup>, G. Fombertaux, de la Société Sportive de Nice ; 2<sup>e</sup>, Mazoyhié, de la Société Sportive de Nice ; 3<sup>e</sup>, Doberti, de la Société Sportive de Nice.

2<sup>e</sup> Course pédestre (700 mètres). 34 inscrits — 1<sup>er</sup>, Ernest Roubert, de la Société Sportive de Nice ; 2<sup>e</sup>, Mazoyhié, de la Société Sportive de Nice ; 3<sup>e</sup>, Hayre, de la Société Sportive de Nice ; 4<sup>e</sup>, Jourdan, de la Provençale de Cannes.

Un vin d'honneur termine ces luttes courtoises. M. Letainturier, président du S. V. M., remercie et félicite tous les assistants. Après un toast à Leurs Altesses Sérénissimes, il adresse l'expression de la gratitude du Sport Vélocipédique Monégasque à la Société des Bains et aux Sociétés locales, dont le concours a été si précieux et a si bien contribué au succès de cette belle journée. Les présidents des corporations présentes répondent par de chaleureux toasts à la Principauté et au S. V. M.

Pendant tout l'après-midi, la Société Philharmonique a gracieusement égayé les courses par les morceaux les plus entraînants de son répertoire.

Un numéro, non porté au programme, mérite d'être signalé, car il a été très remarqué par tous les spectateurs, nous voulons parler de la séance de boxe donnée à l'ouverture de la fête par la Provençale, de Cannes.

Le soir, la place du Casino offrait un aspect féérique. Le parterre qui forme le centre de la

place était recouvert d'une estrade, magnifiquement illuminée, et qui servait à l'orchestre. Le programme était habilement composé et nos artistes ont recueilli une ample moisson de bravos.

A 10 heures commença le défilé des machines décorées. Très brillant cortège que termine l'escorte d'un mandarin : Vingt-cinq membres du S. V. M., vêtus en Chinois, montés chacun sur une bicyclette surmontée d'un parasol décoré de lanternes, précèdent un mandarin monté sur un dragon artistement exécuté, et dont les yeux et la gueule ardente jettent des lueurs électriques.

Toutes ces merveilles sont applaudies à outrance par la foule.

Les prix ont été distribués dans l'ordre suivant :

Bicycles. — 1<sup>er</sup> prix, le Papillon — 2<sup>e</sup>, l'Araignée — 3<sup>e</sup>, Moulin-à-Vent — 4<sup>e</sup>, Comète — 5<sup>e</sup>, le Paon — 6<sup>e</sup>, Quart-de-Lune — 7<sup>e</sup>, Pleine-Lune — 8<sup>e</sup>, Bouteille-de-Champagne.

Tricycles. — 1<sup>er</sup> prix, le Dragon — 2<sup>e</sup>, le Bébé — 3<sup>e</sup>, le Moulin-Rouge.

Malgré l'affluence, l'après-midi et le soir, pas une bousculade, pas un accident ; le service d'ordre, comprenant les sergents de ville, les carabiniers et les pompiers, a fait preuve du zèle le plus louable durant toute la journée.

En résumé, très jolie fête, dont les spectateurs font unanimement le plus grand éloge.

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de juin 1896 a été de 25,804.

On lit dans le compte rendu de la séance du 29 juin, à l'Académie des Sciences :

M. E. Rivière communique une note sur la grotte des Spélugues, située sur le territoire de la Principauté de Monaco.

Découverte en 1890, à trente-cinq mètres au-dessus du niveau de la mer, cette grotte renfermait les restes d'un certain nombre d'individus, hommes et femmes, qui vivaient dans les temps préhistoriques, à l'époque néolithique. L'étude qu'en a faite M. Rivière montre que ces individus appartenaient à une race de petite taille, oscillant entre 1 mèt. 45 et 1 mèt. 49, à l'exception d'un homme, qui atteignait 1 mèt. 60. Une flèche en silex et quelques fragments de poterie commune, ornée de dessins grossièrement faits, ont été trouvés avec les ossements humains.

On annonce la mort, à Paris, de l'amiral Vignes (Louis), ancien préfet maritime à Toulon et ancien commandant en chef l'escadre de la Méditerranée.

M. l'amiral Vignes était, depuis 1892, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles.

Il y avait foule dimanche dernier, à la Cathédrale, où M<sup>gr</sup> l'Evêque donnait la confirmation aux enfants des paroisses de la Principauté.

La Société des Régates, ayant eu la délicate attention d'offrir à M. Joseph Marquet, son sympathique président, une croix ornée de brillants,

à l'occasion de sa nomination au grade de Chevalier dans l'Ordre de Saint-Charles, la remise de cette croix a eu lieu mardi dernier, au siège de la Société.

Réunion des plus aimables ; quelques allocutions pleines de cœur et de touchante émotion ont été échangées.

Aux régates à l'aviron qui ont été données à Nice avant-hier dimanche par le Club Nautique, la Société des Régates a obtenu un deuxième prix, dans les personnes de MM. Durante et Dagnino, de l'équipe *Petit-Train* (yoles franches à deux rameurs et barreur, 1,800 mètres de parcours).

VICE-CONSULAT DE FRANCE A MONACO

### AVIS

Le Consul de France à Monaco recevra comme les années précédentes, le 14 juillet, jour de la Fête Nationale, de 10 heures à 11 h 1/2 du matin, les Français résidant à Monaco, les administrations de la Douane, des Postes et des Télégraphes et les membres du Comité de bienfaisance.

La Société Chorale l'*Avenir* de Monaco donnera, dimanche 12 juillet 1896, sur le boulevard de la Condamine, avec le gracieux concours de la Société des Régates et de la Société Philharmonique, sa *Fête annuelle*.

Voici le programme :

De 2 heures de l'après-midi à 6 heures. — Concert instrumental par la Société Philharmonique.

Fête Foraine — Bal d'enfants — Jeux divers avec prix — Concours de tir — Tourniquets, etc.

A 8 heures et demie du soir. — Illumination à giorno — Feux de bengale.

A 10 heures. — Concert vocal. La Société Chorale chantera *A toute volée*, de J. Ritz ; *Le Roi des Mondes*, de Dard-Janin, et, pour la première fois, *La Cour des Miracles*, grand chœur de Léo Delibes.

Grand Bal (Orchestre d'élite).

Prix d'entrée : Enceinte de la fête, 0,50 — Tribunes, 1 fr. — Entrée du bal, 2 fr.

A minuit. — Tirage de la Tombola (Prix du billet : 0,50 centimes.)

Buffet de premier ordre tenu par M. Caminale.

Ajoutons, puisque l'occasion s'en présente, que quantité de lots très beaux ont été offerts à la tombola.

Ces lots sont exposés au magasin de M<sup>lles</sup> Jofredy, 1, rue Grimaldi.

Nous sommes persuadé, d'après les nombreuses sympathies témoignées à la Chorale en toute circonstance, que la fête de dimanche sera un nouveau succès pour notre vaillant orphéon.

Dans son audience du 30 juin, le Tribunal Supérieur, jugeant en matière criminelle, a condamné par contumace, pour faux et usage de pièces fausses, à cinq ans de travaux forcés et 100 francs d'amende, le nommé Jean Hill, 25 ans, garçon d'hôtel, anciennement à Monaco, sans domicile fixe.

A l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet, un déjeuner de famille (les dames admises), au prix de cinq francs par personne, aura lieu à l'hôtel d'Europe, à midi.

Les Français désireux de participer à ce déjeuner sont priés de se faire inscrire, d'ici au 12 juillet inclusivement, chez MM. Barbier, square Nave; Clément, villa des Alpes; Fau Gabriel, épicerie du Grand-Hôtel; Fontaine Henri, villa Henri; Roustan, agence Roustan; Taffe, 37, rue Grimaldi; Voiron, Savoy-Hôtel.

Beaucoup de personnes ignorent que les figues vertes sont un poison. Nous appelons l'attention des pères de famille sur l'accident suivant que relate le *Petit Marseillais* :

Un douloureux événement vient de se produire à Uzès (Gard). M<sup>me</sup> Gay, une excellente mère de famille, dut s'absenter de son domicile; elle laissa seuls ses trois jeunes enfants.

A peine leur mère était-elle sortie que les petits coururent dans le jardinet attenant à la maison. Après s'être amusés quelque temps, les enfants se mirent à cueillir des figues qui n'étaient pas mûres et, inconscients, ils mangèrent une grande quantité de ces fruits verts.

Le soir, les pauvres petits se plaignirent; ils souffraient d'affreuses coliques. On leur prodigua des soins, mais ils furent inutiles pour le plus jeune, âgé de 3 ans, qui succomba le lendemain matin à 4 heures, littéralement empoisonné, après d'atroces souffrances.

Les deux autres enfants sont dangereusement malades et on redoute une issue fatale pour l'aîné, qui est âgé de 8 ans. La douleur de la mère est indescriptible.

Un train spécial rapide, composé de voitures à couloirs de première classe et d'un wagon-restaurant-salon circule depuis le 13 juin entre Marseille, Cannes, Nice, Monaco et Monte Carlo. — Trajet en quatre heures.

Ce train est mis en marche tous les samedis au départ de Marseille, et au retour, tous les dimanches au départ de Monte Carlo.

Il est délivré à ce train des billets aller et retour ordinaires de 1<sup>re</sup> classe pour Cannes, Nice, Monaco et Monte Carlo, dont les coupons de retour sont valables pour le train spécial de retour immédiatement correspondant du train d'aller, ainsi que pour tous les trains ordinaires des dimanches et lundis.

Les voyageurs ont de plus la faculté de prolonger leur séjour d'une ou deux périodes, moyennant le paiement du supplément habituel prévu par le tarif spécial G. V. n° 2. — En outre, ceux qui veulent effectuer leur retour par le train spécial correspondant de la semaine suivante, peuvent le faire, moyennant le paiement d'un supplément de 10 % sur le prix du coupon de retour.

Prix du billet: 1<sup>re</sup> classe (aller et retour) de Marseille à Monte Carlo, 40 fr. 75.

ALLER: Marseille, départ, 5 h. 50 soir; Cannes, arrivée, 9 h. 3; Nice, arrivée, 9 h. 37; Monaco, arrivée, 9 h. 58; Monte Carlo, arrivée, 10 h. 4 soir.

RETOUR: Monte Carlo, départ, 11 h. 50 soir; Monaco, départ, 11 h. 57 soir; Nice, départ, 12 h. 27 matin; Cannes, départ, 1 h. 9 matin; Marseille, arrivée, 5 h. matin.

Des billets pour ce train spécial sont délivrés par la gare de Marseille-Saint-Charles et par les agences des Voyages économiques, 16, rue Cannebière; Gaze, 6, rue Papère, et des Voyages Duchemin, quai de la Fraternité, et 5, place du Change.

La Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M. nous prie d'annoncer qu'à l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet, les coupons de retour des billets d'aller et retour, délivrés du 11 au 18 juillet inclus, seront tous valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 20 juillet.

#### CHEMIN DE FER DE MONTE CARLO A LA TURBIE

De Monte Carlo à La Turbie (montée)

Monte Carlo, départ à 6 h. matin (dimanches et fêtes) — 8 h. — 10 h. matin — 2 h. — 4 h. 10 — 6 h. 30 soir.

Bordina, arrivée à 6 h. 7 matin (dimanches et fêtes) — 8 h. 7 — 10 h. 7 matin — 2 h. 7 — 4 h. 17 — 6 h. 37 soir.

La Turbie, arrivée à 6 h. 22 matin (dimanches et fêtes) — 8 h. 22 — 10 h. 22 matin — 2 h. 22 — 4 h. 32 — 6 h. 52 soir.

De la Turbie à Monte Carlo (descente)

La Turbie, départ à 6 h. 30 matin (dimanches et fêtes) — 8 h. 30 — 10 h. 35 matin — 3 h. — 5 h. — 7 h. soir.

Bordina, arrivée à 6 h. 45 matin (dimanches et fêtes) — 8 h. 45 — 10 h. 50 matin — 3 h. 45 — 5 h. 45 — 7 h. 45 soir.

Monte Carlo, arrivée à 6 h. 52 matin (dimanches et fêtes) — 8 h. 52 — 10 h. 57 matin — 3 h. 22 — 5 h. 22 — 7 h. 22 soir.

PRIX DES PLACES (semaine)

Montée, 1<sup>re</sup> classe: 3 fr. 10 — 2<sup>e</sup> classe, 2 fr. 30.

Descente, 1<sup>re</sup> classe, 1 fr. 55 — 2<sup>e</sup> classe, 1 fr. 15.

Aller et retour: 1<sup>re</sup> classe, 4 fr. 65 — 2<sup>e</sup> classe, 3 fr. 45.

DIMANCHES ET FÊTES

Montée, 1<sup>re</sup> classe, 1 fr. 55 — 2<sup>e</sup> classe, 1 fr. 15.

Descente, 1<sup>re</sup> classe, 0,75 — 2<sup>e</sup> classe, 0,60.

Aller et retour, 1<sup>re</sup> classe, 2 fr. 30 — 2<sup>e</sup> classe, 1 fr. 75.

Sociétés. — Groupes de 20 personnes au moins, aller et retour, par personne, 1 fr. 50.

Abonnements. — Pour 30 courses, valables 3 mois, 51 fr. 75. — Pour 10 courses, valables 1 mois, 17 fr. 25. — Pour un nombre quelconque de courses, par mois, 20 fr.

### CHRONIQUE DU LITTORAL

**Cannes.** — La Société des Régates Cannoises organise pour le 15 juillet des régates, dont voici le programme :

Première série. — Yachts au-dessus de 3 et n'excédant pas 10 tx. — 1<sup>er</sup> prix, 80 fr., une médaille de vermeil et un objet d'art; 2<sup>e</sup> prix, 30 fr. et une médaille d'argent; 3<sup>e</sup> prix, une médaille de bronze.

Deuxième série. — Yachts n'excédant pas 3 tx. — 1<sup>er</sup> prix, 60 fr., une médaille de vermeil et un objet d'art; 2<sup>e</sup> prix, 30 fr. et une médaille d'argent; 3<sup>e</sup> prix, une médaille de bronze.

Embarcations d'amateurs. — Houaris n'excédant pas 1 tonneau et n'ayant ni voûte ni guibre. — 1<sup>er</sup> prix, 40 fr., une médaille de vermeil et un objet d'art; 2<sup>e</sup> prix, 30 fr. et une médaille d'argent; 3<sup>e</sup> prix, 20 fr. et une médaille de bronze; 4<sup>e</sup> prix, 10 fr. et une médaille de bronze.

Courses à l'aviron.

Inscriptions jusqu'au lundi 13 juillet, à 6 heures.

**Saint-Jean-sur-Mer.** — Rappelons que le grand concours de boules organisé par le *Bouching-Club* de Saint-Jean aura lieu, dans la grande plaine du Cap Ferrat, admirablement aménagée pour la circonstance, dimanche 12 et lundi 13 juillet courant.

Le nombre de séries inscrites est déjà de 29. Nul doute que le chiffre minimum de 40 ne soit atteint.

Les prix sont importants: 1<sup>er</sup> prix, 300 fr.; 2<sup>e</sup> prix, 150 fr.; 3<sup>e</sup> prix, 50 fr.

Les inscriptions sont reçues à Saint-Jean, chez M. François Tagliasco, restaurant de la Bouillabaisse. A Nice, chez M. Gallo, buvette de la Méditerranée, boulevard Mac-Mahon (station des tramways), ou chez M. Paulin, aubergiste, rue Delille, 11.

La liste des inscriptions sera close le jeudi 9 juillet, à 6 heures du soir.

**Menton.** — Certains journaux assurent que l'autorité militaire française vient de commencer des pourparlers avec la Compagnie P.-L.-M. pour la construction d'une gare stratégique au Cap-Martin, en face des casernes de Menton.

L'état-major général estimerait que cette gare rendra les plus grands services en cas de mobilisation, concurrentement avec celle de Garavan.

### CAUSERIE

#### Le tombeau du roi René

Un historien, M. Godart-Faultrier, signalait en 1840 l'existence, dans le chœur de la cathédrale d'Angers, de tombeaux qui renfermaient les cendres de personnages illustres, et particulièrement de plusieurs princes de la maison d'Anjou, parmi lesquels le « bon roi René », de ses deux femmes Isabelle de Lorraine et Jeanne de Laval,

de Marguerite, reine d'Angleterre. Et l'annaliste de sa province s'étonnait de l'oubli dans lequel on laissait ces sépultures: « Quand donc, s'écriait-il, un monument remettra-t-il en lumière tous ces illustres du passé? »

Il a fallu plus d'un demi-siècle encore pour que ce vœu fut exaucé. En effet, le *Journal de Maine-et-Loire* nous a apporté, ces jours derniers, le récit d'une solennelle exhumation qui a permis — on le croit du moins — de retrouver les cercueils où reposaient le roi René et sa première femme Isabelle de Lorraine.

La pieuse opération s'est effectuée en présence de M<sup>r</sup> Mathieu, de ses vicaires généraux, de l'inspecteur des monuments historiques, de l'architecte diocésain, de plusieurs archéologues, de M. le comte de Vogüé, membre de l'Académie française, et d'écrivains parisiens.

L'un de ces témoins ne manquera pas à son tour de nous dire les impressions inspirées à l'assistance par la contemplation de dépouilles oubliées pendant cinq siècles sous les dalles d'une église et dont beaucoup de personnes en France ignoraient l'existence. De leur côté, les archéologues devront nous fournir la preuve qu'il n'y a pas eu d'erreur commise dans l'attribution de ces cercueils. Une erreur n'aurait rien d'extraordinaire, en raison du nombre de personnages inhumés côte à côte, sous le chœur de la cathédrale Saint-Maurice.

Quoi qu'il advienne, l'un des deux cercueils, qui est en état complet de vétusté, semble incontestablement celui du roi René, car une couronne, un sceptre et un globe placés à côté du corps qu'il renfermait, ont résisté aux atteintes du temps. Quant à l'autre cercueil, la certitude paraît moins grande. Est-ce Isabelle de Lorraine ou Jeanne de Laval? Quelques ossements, des lambeaux d'étoffes, des cheveux noirs encore collés au crâne: voilà tout ce qui reste de celle qui dormait là. Aucun attribut aucun bijou pour dire ce qu'elle fut. Ce fut Jeanne de Laval qui au prix de réels stratagèmes, enleva aux Provençaux les dépouilles de son auguste mari, pour les ramener, selon sa volonté, à Angers. Comme Isabelle de Lorraine, elle fut également inhumée dans ce même caveau royal. On voit donc que l'exhumation qui vient d'avoir lieu a une importance historique considérable.

La première de ces conséquences va être de remettre en relief la figure si attachante de ce prince, tour à tour homme de guerre, poète, artiste, et populaire comme pas un, soit dans ce Midi qu'il aimait tant, où il est resté légendaire, soit dans cette province d'Anjou, sa terre d'origine et où il a voulu reposer près des siens, non loin d'une épouse adorée, qu'il pleura longtemps, prenant pendant son deuil cette devise empruntée à Pétrarque: *Arco perlentare piaga non sana*. « Relâcher l'arc ne guérit pas la plaie ». Plus tard il adoptait cette autre légende: « Dévot lui suis ». Et, en effet, dévot il resta à sa mémoire.

Que d'événements dramatiques vont être reconstitués! Que d'acteurs héroïques de notre histoire vont être ressuscités, grâce à ce simple incident d'une fouille accomplie dans les cryptes d'une cathédrale!

### LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

La fête donnée à l'ancien Cercle des Patineurs par le comte Boni de Castellane et la comtesse née Gould, a été le superbe couronnement de la saison parisienne. Depuis quarante ans, j'ai assisté à toutes les fêtes données à Paris, à quelques-unes des grandes fêtes données à l'étranger. Depuis les fêtes d'Egypte, où le Khédive, à l'occasion de l'inauguration du canal de Suez, a réalisé les merveilles des *Mille et une nuits*, je n'ai rien vu d'aussi splendide que cette reconstitution de la cinquième journée des fêtes célébrées à Versailles, à l'occasion du mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse d'Autriche. Les plages et les stations balnéaires ont eu à se plaindre de cette solennité mondaine où les invités, après avoir craint la pluie toute la journée, ont, par un heureux caprice du ciel, marché toute la nuit dans un rêve étoilé. Le Tout-Paris avait reculé son départ pour les plages et les stations thermales. On peut aller chaque année à la mer, à Vichy, à Aix-les-Bains; mais on n'a que faiblement la bonne fortune de revivre une des journées les plus somptueuses du grand siècle.

En vain, les directions des Casinos ont bariolé Paris d'affiches multicolores sur lesquelles on aperçoit d'alléchantes vues de Dieppe, de Trouville, des grandes plages normandes et des petites plages bretonnes; en vain les

panoramas d'Aix-les-Bains, de Vichy, d'Arcachon, de Boulogne-sur-Mer, sont rehaussées de dessins représentant les petites femmes les plus affriolantes, Paris a résisté à ce cours de géographie murale. Il a résisté même aux prospectus en chromolithographie qui offrent, à prix réduit, des billets pour aller admirer le soleil de nuit en Suède, ou passer un mois en Russie.

Un seul homme s'est laissé séduire par la fièvre des lointains déplacements. C'est M. Paoli, que vous connaissez bien dans le Midi. On ne l'appelle plus que l'ami des rois et des reines qui lui ont envoyé de superbes cadeaux, des croix, des invitations pour le remercier de l'intelligence avec laquelle il sait discrètement protéger leurs personnes.

— Je vais aller passer un mois en Suède, m'a-t-il dit, le roi m'a invité, et mon ami Mariani m'accompagnera.

— Vous connaissez Mariani ?

— C'est mon compatriote et sa coca, qui a guéri tant de souverains, lui donne accès dans toutes les cours de l'Europe.

×

Mais revenons à la fête donnée par le comte et la comtesse Boni de Castellane.

Le mauvais temps avait obligé à la remettre à jeudi, et jeudi matin, il pleuvait. Grande déception chez les nombreuses Parisiennes qui avaient commandé pour la circonstance de ravissantes toilettes. Il n'a pas plu dans la soirée et il a suffi de faire poser, au dernier moment, sur la pelouse, douze mille mètres de tapis afin de garantir de l'humidité les pieds des invités.

La comtesse de Castellane fait les honneurs avec une grâce charmante. Elle est secondée par sa belle-mère la marquise de Castellane, qui est également fort aimable.

On annonce à haute voix les noms des invités ; ce qui permet de croire à une lecture de l'armorial de France.

Le service est fait par vingt-cinq maîtres d'hôtel et quatre-vingts valets de pied poudrés, à la livrée du comte de Castellane, livrée blanche à aiguillettes d'or, gilet de panne jaune et culotte noire. Impossible d'imaginer quelque chose de plus élégant et ayant plus grand air.

La fête de nuit avait été précédée d'un dîner de deux cents couverts, par petites tables fleuries, servi dans les salons de cercle et sous une magnifique tente ornée de guirlandes fleuries. Pendant le dîner, des orchestres de clochettes et de tziganes ont fait entendre les morceaux de leur répertoire. Dans les arbres, les ballons lumineux ressemblent à d'immenses lucioles. La pelouse est recouverte d'un tapis de haute lisse sur lequel on a placé des milliers de chaises dorées. Vers onze heures, les équipages amènent les invités. On admire de loin un magnifique décor de Jambon, éclairé par des projections électriques, et qui semblent baigner dans les coulées de feu du lac bordé de verres de couleur.

La pelouse se garnit et le spectacle commence. C'est un somptueux ballet du dix-septième siècle, *Hommage au dieu Phébus*, réglé par M. Hansen, maître de ballet de l'Opéra. C'est un divertissement dont les huit parties sont exécutées chacune à une lumière différente et qui se danse sur des airs de Rameau, de Lulli, de Gluck, exécutés par l'orchestre de l'Opéra, dirigé par M. Vidal, tandis que se font entendre les choristes du même théâtre, dirigés par M. G. Marti. Il y a plus de six cents exécutants. Après le spectacle, bal. Au milieu de la pelouse, un orchestre de musiciens en dominos et en masques. Aux quatre coins de cette pelouse se trouvaient des planchers recouverts de toile couleur gazon sur lesquels on a gaiment dansé. Dans les massifs, des chœurs et des orchestres, habilement dissimulés, alternaient avec l'orchestre central et les danses. Les arbres, les bosquets, les massifs étaient éclairés par d'innombrables girandoles et des milliers de lanternes multicolores. Les projections électriques, les illuminations des corbeilles de fleurs à l'électricité, les cascades de feu rendaient le coup d'œil féerique.

La fête s'est terminée par un feu d'artifice à double face, tiré sur l'eau par Ruggieri.

Les Parisiennes et les Parisiens étaient à peine rentrés dans leur *home* que la pluie recommençait de plus belle. « On n'a pas plus de veine », disait le prince de Sagan, heureux du succès de son neveu. Succès qui a provoqué dans Paris un mouvement d'affaires. Le comte et la comtesse de Castellane ont dépensé 200,000 francs, et leurs invités plus de 600,000 francs. Les pauvres ont eu leur part, et les bourgeois qui, du Bois, apercevaient les illuminations et le feu d'artifice, ont été émerveillés. Paris a besoin de telles fêtes ; mais il n'y a plus guère de grands seigneurs assez riches pour en donner d'aussi somptueuses.

×

Le goût des grandes choses disparaît, d'ailleurs. On n'habite plus ces grands hôtels où il y avait de si merveilleuses salles de réception. On n'habite même plus ces petits hôtels modernes où chacun est chez soi. Nous nous sommes américanisés. Comme à New-York et à Londres, le grand

chic aujourd'hui est d'habiter des *flats*, c'est-à-dire des étages. Aussi, lorsqu'on donne une fête, est-on obligé d'inviter les locataires du dessus et du dessous. On n'a plus de suisses ; on dépend de concierges qui prennent des allures d'employés de ministère.

×

Quand j'étais enfant, j'ai vu jouer une pièce intitulée : *Aujourd'hui et dans cent ans*. On y voyait cirer des trottoirs faits en bois d'acajou ; on y voyait une femme en robe d'avocat feuilleter des dossiers et gesticuler ; on y voyait une femme dire de son mari : « C'est un homme d'ordre, « un véritable homme de ménage ! Je l'avais séduit. C'était « un *griset*. J'ai été obligé de l'éprouver et de lui donner « mon nom ; mais je ne m'en repents pas. »

Et les loyers ? Le concierge d'une maison à louer répondait, tout en dégustant une glace avec une cuiller en vermeil :

— Le premier est de 80,000 francs.

On riait beaucoup de la plaisanterie en 1855. Ce ne sera plus une plaisanterie en 1950. Nous avons déjà des « étages » loués 25 et 30,000 francs. Et, comme je me recraiais, le riche propriétaire me dit en souriant ;

— Ce n'est pourtant que du 2 1/2 %.

DANGEAU.

## FAITS DIVERS

Sir Augustus Harris, le célèbre manager anglais, a succombé à Folkestone aux suites du diabète qui le minait depuis quelque temps déjà. Né à Paris en 1852, Harris avait fait ses études au collège Chaptal et obtint une place de correspondant pour les langues étrangères dans une grande maison de banque. Mais il avait hérité de son père un vif penchant pour l'art théâtral ; en 1873 il débuta à Manchester dans un rôle secondaire de *Macbeth*. M. Mapleson lui découvrit un grand talent de régisseur et l'engagea pour ses entreprises d'opéra. Quelque temps après, Harris quitta Mapleson pour reprendre, au théâtre de Saint-James, *les Danicheff* avec les artistes de l'Odéon. Le succès de cette entreprise fut grand, mais Harris n'en retourna pas moins au théâtre comme acteur et joua en 1877, avec succès, un rôle dans la pièce *le Domino rouge*. Il remarqua cependant bien vite que sa vocation l'appelait ailleurs. Après avoir donné une pantomime au Palais de Cristal, Harris prit, en 1879, le théâtre Drury Lane, où tant de fortunes s'étaient déjà englouties. Son futur beau-père, M. Rendal, lui avança les fonds nécessaires, et l'entreprise fut couronnée d'un succès complet. Tout réussit à l'heureux directeur, qui possédait au plus haut degré ce qu'on appelle « le flair » pour trouver les pièces qui devaient plaire à son public, sans jamais s'inféoder à aucune école et à aucun genre. Cet électisme fut aussi une des raisons de son succès comme entrepreneur d'opéra. C'est en 1877 qu'il entreprit de relever l'Opéra italien à Londres, à un moment où il était en décadence complète et semblait perdu à tout jamais. Harris devait en effet subir des pertes considérables pendant sa première saison, mais l'année suivante il prit sa revanche, grâce au concours de M<sup>me</sup> Albani et des frères de Reszcké. Il réalisa des bénéfices importants, quitta alors le système dit des « étoiles » et offrit au public de Londres des représentations d'opéra avec des interprètes hors ligne dans tous les rôles et une mise en scène somptueuse. M<sup>ms</sup> Albani, Nordica, Sigrid Arnoldson, Minnie Hauck, Van Zandt, Calvé, Marie Roze et Sybil Sanderson, MM. Jean et Edouard de Reszcké, Maurel, Lassalle, Plançon et beaucoup d'autres artistes renommés furent ses pensionnaires. Harris rompit le premier avec la tradition séculaire, à Londres, de jouer l'opéra exclusivement en langue italienne, et introduisit l'usage de la langue française. Non seulement les œuvres françaises furent jouées en français, mais aussi quelques œuvres allemandes, comme *Lohengrin* et *la Valkyrie* par exemple. Harris avait conservé une grande prédilection pour Paris — il disait un jour qu'il avait aussi souvent traversé la Manche que le pont de Waterloo — et pour l'art français. Dans les derniers temps, il se glorifiait volontiers d'avoir joué pour la première fois *la Navarraise*, de Massenet. Mais son opéra de Covent Garden ne suffisait pas à son activité dévorante et Harris menait de front, en même temps, le théâtre de Drury Lane, Her Majesty's, Olympia, deux ou trois autres endroits où l'on s'amuse et plusieurs entreprises théâtrales en province. Plusieurs pantomimes et plusieurs pièces qu'il a écrites en collaboration avec divers auteurs réclamaient

également son temps et son travail. En 1890, Harris, qui était très populaire à Londres, surtout dans le grand monde, fut élu shériff pour le district du Strand, et c'est en cette qualité qu'il fut nommé Chevalier par la reine Victoria, à l'occasion de la visite de son petit-fils Guillaume II d'Allemagne, en 1891.

LE CENTENAIRE DE LA PORCELAINE. — Le nombre des fournées de porcelaine a été, à Limoges, pendant le mois qui vient de finir, de 92 au lieu de 198, total des fournées cuites en juin de l'année dernière.

Cela représente un déficit de 500,000 francs environ au préjudice de la population ouvrière et, par ricochet, du commerce de la ville.

Ce n'est pas tout. La fête du centenaire de la porcelaine, dont le *Petit Journal* a longuement parlé et qui devait se tenir dans le courant de ce mois, est ajournée à l'année prochaine.

Déjà le conseil municipal, quand il a ouvert un crédit de 75,000 francs au profit des ouvriers sans travail, avait décidé cet ajournement. La Société Guy-Lussac, qui s'est mise à la tête de l'exposition projetée, est aujourd'hui contrainte de prendre la même décision. Elle avait d'abord songé à reporter au 1<sup>er</sup> août la date de l'inauguration, mais, par suite du temps perdu, les fabricants ne sont plus en mesure de fournir les pièces artistiques sur lesquelles on comptait.

Le plus sage, dans ces conditions, était de modifier résolument le programme primitif en le renversant, et c'est à quoi s'est arrêté le comité. Il va donc ouvrir ses concours, publier son ouvrage, vaste et superbe encyclopédie de l'art de la céramique, et terminer enfin par une exposition rétrospective.

La date de cette exposition n'est pas encore arrêtée ; mais, comme nous le disons plus haut, elle ne peut être fixée avant l'année prochaine.

QUAND L'ÉTÉ A-T-IL COMMENCÉ ? — Nous sommes en été, mais quand a-t-il commencé, se demande le *Temps* ? Le samedi 20 juin, à 10 h. 7 du soir, répondent les classiques. Le soleil était alors arrivé au point le plus élevé de l'écliptique, au solstice d'été, à son apogée.

« Non ! nous dit le docteur Moura, lauréat de l'Académie de médecine. Il y a là une erreur de fait, sinon de calcul, car le soleil, continuant son ascension apparente, s'est élevé plus haut dans la journée de dimanche. »

Il y a là une curieuse anomalie.

Voici l'explication que donne de cette erreur M. Moura :

« J'occupe, dit-il, rue d'Amsterdam, à Paris, un petit appartement, situé à l'entresol, dans le corps du bâtiment du fond. Chaque année, le soleil vient éclairer la fenêtre de mon salon, deux fois seulement, le 21 et le 22 juin. Cette situation astronomique, extrêmement rare, fait que j'ai à ma disposition un observatoire digne d'attention.

» Cette année, par exception, le soleil a visité mon salon trois jours de suite, les 20, 21 et 22 juin.

» Le 20, il s'est montré comme à cheval sur le sommet de l'angle de mon observatoire formé par le corps principal du bâtiment construit sur la rue d'Amsterdam et par le mur mitoyen de la propriété voisine ; une bonne partie de son disque était visible.

» Le 21, dimanche, il est entré franchement dans l'espace angulaire, il y est resté visible en entier, quoique le ciel fut nuageux, environ 20 minutes, de 2 heures 20 à 2 heures 40. Enfin le 22, il s'est montré vers 2 heures 30, dans un point moins élevé que la veille et à peine au dessus de la position du 20 juin. »

Il résulte, conclut le *Petit Temps*, de ces observations que le soleil a atteint le solstice dans la journée de dimanche et non dans la soirée de samedi.

La lune, de son côté, fait dans ce triangle des apparitions plus nombreuses ; elle reste visible jusqu'à cinq et même six nuits en décembre. Je ne serais pas étonné qu'il n'y eût à ce sujet des corrections à faire dans les calculs qui concernent cet astre par rapport à la terre.

Les astronomes de profession nous diront ce qu'ils en pensent. Mais il faut avouer que, si le soleil se met à introduire dans les solstices une aimable fantaisie, nous ne sommes pas au bout de nos étonnements.

Le bulletin récemment publié par l'administration des *Festspiele* de Bayreuth nous apporte quelques rensei-

gnements précis et assez curieux sur les collaborateurs du « grand œuvre » pour la campagne nouvelle qui se prépare. La direction de l'orchestre sera confiée successivement à MM. Gans Richter, Félix Monttl et Siegfried Wagner. Le directeur de la scène est M. Julius Kniese ; il y a 6 répétiteurs des solistes et assistants sur la scène, 3 régisseurs et inspecteurs. Le personnel technique, comportant 30 hommes, est sous la direction des chefs de service des machines, MM. Kranich (de Dresde) et Parcival de Vry (Prague). Pour les rôles des « hommes » de Gunther dans *le Crépuscule des Dieux*, on a engagé 20 chanteurs d'opéras royaux et impériaux, 8 chanteurs d'opéras et un chanteur de cour ; pour les rôles de « femmes », 12 chanteuses d'opéras.

L'orchestre comporte le chiffre respectable de 121 instrumentistes, répartis comme suit : 33 violons, 12 altos, 13 violoncelles, 8 contrebasses, 5 flûtes, 6 hautbois et cors anglais, 4 clarinettes, 1 clarinette-basse, 4 bassons, 1 contrebasson, 8 cors, 4 *tuben* ténors et basses, 4 trompettes, 1 trompette-basse, 5 trombones, 1 trombonne-contrebasse, 1 tuba-contrebasse, 7 harpes, 3 timbales. Les artistes sont recrutés un peu partout. Outre les Allemands, il en vient de Boston, Budapesth, Lausanne, Linz, Liverpool, Londres, Manchester, Moscou, Paris, Prague, Prezbourg, Christiania, Vienne, etc. Les décors sont du peintre de la cour Brückner, de Cobourg, les costumes de J. Scholz, de Leipzig, exécutés d'après les dessins de H. Thomas, de Francfort.

**VARIÉTÉS**

**Pourquoi tant de jeunes filles sont délicates**

C'est une question qu'adressent souvent aux parents les médecins. Il est évident qu'à cet égard une lourde responsabilité incombe au père et la mère. D'abord, dans presque tous les cas, le père et la mère ont transmis à l'enfant de la faiblesse de constitution, ils lui ont légué des prédispositions aux maladies provenant de vices du sang, et, grâce à des habitudes contraires à l'hygiène, ils ont fait éclater prématurément lesdites maladies dont le germe existait constitutionnellement. Les parents préparent ainsi à leur fille une mort précoce ou une vie toute de souffrances.

Si beaucoup de fillettes meurent entre douze et vingt ans, c'est qu'on fait obstacle aux chances d'existence qu'elles peuvent avoir. Elles sont organisées pour se fortifier, pour se développer, pour augmenter chaque jour leur dose de forces vitales. Avec de l'hygiène et des habitudes normales, elles feraient provision de vigueur et établiraient de saines relations avec le monde extérieur ; mais, grâce à leurs parents, elle ne vivent pas ou vivent mal.

Evidemment, ceux-ci font ce qu'ils pensent nécessaire pour que leurs enfants croissent bien portants et heureux ; mais ils vont à l'encontre de leur but en les sacrifiant à d'absurdes conventions sociales. Si une fillette est délicate, les parents sont, il est vrai, tout prêts à lui administrer des remèdes, mais encore plus à s'effrayer de mille choses, de celles surtout qui seraient favorables à la santé des enfants. Nous avons entendu bien des mères nous dire : « Mes filles ne sont pas fortes et elles me font grand-peur par leurs tendances à toujours souhaiter sortir, à s'exposer à tous les temps, à jouer à des amusements qui les fatiguent. J'essaie de les raisonner, de les calmer, mais je crains bien de ne pas réussir à en faire des femmes distinguées et bien élevées. »

Or, la nécessité de courir, de jouer, de se livrer à toutes sortes d'exercices est pour elles la plus indispensable de toutes, et si j'avais des règles à prescrire aux parents, ce seraient celles-ci :

- 1° Faites-les vivre au grand air ;
- 2° Encouragez-les à vivre au grand air ;
- 3° Forcez-les à vivre au grand air.

Rien autre chose, à côté de cela, n'a d'importance ; mais il est bien difficile d'en convaincre les pères et les mères.

Aussitôt que le petit enfant commence à marcher, il manifeste le désir de sortir de la maison et il faut le contraindre à y rentrer. Du sein de sa mère, il court au sein de sa nourrice, la terre, et, à son contact, il ne peut que prendre des forces.

C'est de onze ou douze ans à quinze ou seize que l'exercice au dehors est le plus nécessaire. Ce sont là les années où s'accomplissent les transformations les plus profondes et où la croissance est la plus rapide. Il faut absolument, pendant cette période, ne pas surmener l'intelligence de la fillette.

Les parents doivent veiller à ce que, chaque jour, les jeunes filles passent plusieurs heures en plein air. Le devoir du père et de la mère est de les encourager à tous les genres de sports qui plaisent aux jeunes garçons. Il faut qu'elles acquièrent ainsi de l'énergie de caractère, l'habitude de s'aider elles-mêmes, une compréhension générale des choses.

Toute fillette de quatorze ans, faible de constitution, de santé délicate et qui étudie plus de trois heures par jour, regrettera à vingt-cinq ans de ne s'être pas vue traitée selon les stricts préceptes de l'hygiène.

La question du vêtement est aussi extrêmement importante. Pour la marche, le jeu ou le travail en plein air, des vêtements simples, légers et chauds, des robes courtes, de fortes bottines, un chapeau léger, sont indispensables. De plus, il faut que la fillette ait la parfaite liberté de la poitrine et des bras. Pour le mauvais temps, de petits manteaux chauds, des mitaines, des bottines à l'épreuve de l'eau. De cette façon, on fortifiera de corps et d'esprit les fillettes dont la santé bientôt n'inspirera plus d'inquiétudes.

Naturellement, il importe que la jeune fille ne sorte que la tête couverte, afin d'éviter les insolation.

Pour les jeunes filles délicates, le sommeil est le suprême bienfaiteur ; il fortifie le système nerveux. Elles doivent avant tout se coucher de bonne heure. Il ne faut pas de plumes dans les lits ni dans les oreillers, mais du crin, des herbes marines, des copeaux ou de la paille fraîche. Les chambres à coucher doivent être bien aérées. Tout vêtement de jour ne doit pas être porté la nuit, et tout vêtement de jour ou de nuit doit être suspendu et aéré avant d'être mis de nouveau.

La nourriture principale des jeunes filles de cet âge doit consister en graines, fruits, légumes, et il est mieux pour elles de manger très peu de viande, car la viande excite le système nerveux, ce qui la rend préjudiciable aux enfants pendant la période de croissance.

Pas de thé, de café ni d'épices, il faut que le souper soit très léger et pris deux heures au moins avant le coucher.

En résumé, le but qu'il importe d'atteindre, c'est de mettre l'enfant en harmonie avec la nature.

D<sup>r</sup> X.

*L'Administrateur-Gérant* : L. AUREGLIA.

**EXTRAIT**

Par arrêt en date du trente juin mil huit quatre-vingt-seize, enregistré, le nommé HILL Jean, âgé de vingt-cinq ans, né à Prague (Autriche), garçon d'hôtel, ayant demeuré à Monaco, sans domicile connu, déclaré coupable de faux et d'usage de pièces fausses, a été condamné, en vertu des articles 146, 147, 148, 149 et 129 du Code Pénal, par contumace, à la peine de cinq années de travaux forcés, cent francs d'amende et aux frais.

Pour extrait conforme, délivré à M. l'Avocat Général, en exécution de l'article 551 du Code d'Instruction criminelle :

*Le Greffier en Chef,*  
RAYBAUDI.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

*Arrivées du 29 juin au 5 juillet 1896*

CANNES,	b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	sable.
ID.	f. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	id.
ID.	b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. <i>Indus</i> , fr., c. Dalbéra,	id.
ID.	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Bachelon,	id.
ID.	b. <i>Jeune-Claire</i> , fr., c. Aune,	id.
ID.	b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Gaud,	id.
ID.	b. <i>Rosine</i> , fr., c. Besson,	id.
AJACCIO,	br.-goël. <i>Sainte-Rose</i> , fr., c. Bernardini,	id.

*Départs du 29 juin au 5 juillet*

CANNES,	b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	sur lest.
ID.	b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	id.
ID.	b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. <i>Indus</i> , fr., c. Dalbéra,	id.
ID.	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Bachelon,	id.
ID.	b. <i>Jeune-Claire</i> , fr., c. Aune,	id.
ID.	b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Gaud,	id.
ID.	b. <i>Rosine</i> , fr., c. Besson,	id.

**GRAND BAZAR**  
**MAISON MODÈLE**

DAVOIGNEAU-DONAT  
Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala  
Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE  
ARTICLES DE PARIS  
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO  
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES  
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE  
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE  
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES  
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES  
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS  
ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE  
MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

**HOUSE AGENT**

**Agence de Location (Villas)**  
VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS  
S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare  
MONACO-CONDAMINE

**PARFUMERIE DE MONTE CARLO**

N. MOEHR  
Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco  
PRODUITS SPÉCIAUX  
**VIOLETTE DE MONTE CARLO**  
MUGUET DE MAI  
BOUQUET MONTE CARLO  
EAU D'IRIS DE MONACO  
EAU DE COLOGNE  
**FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR**  
EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES  
Poudre de Riz et Velouta  
SAVONS DE TOILETTE  
**NESTOR MOEHR**  
PARFUMEUR-DISTILLATEUR  
**MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO**  
Imprimerie de Monaco — 1896

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)**

Juin, juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)									
	9 h. mat.	12 h. midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	12 h. midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
29	759.8	759.8	759.8	758.5	758.8	22.8	24.6	25.5	22.5	20.5	72	Calme	Beau		
30	761.1	761.2	760.5	760.2	760.2	23.1	24.2	24.5	22.5	21.5	65	S E faible	Variable		
1	758.7	757.7	756.2	754.9	755.5	23.2	23.5	23.5	21.5	20.5	71	id.	Beau		
2	756.8	757.2	757.2	756.9	756.9	22.8	24.1	24.1	22.5	20.9	64	id.	Variable		
3	758.8	758.9	758.5	758.5	759.7	21.7	23.1	23.8	23.5	22.7	59	id.	id.		
4	761.3	761.1	760.5	760.2	761.1	22.8	23.5	23.5	23.5	22.9	63	id.	Beau		
5	761.1	761.2	760.5	760.5	760.1	23.2	24.1	24.3	23.1	23.5	60	id.	Variable		
<b>DATES</b>						29	30	1	2	3	4	5			
<b>TEMPÉRATURES EXTRÊMES</b>						Maxima	25.5	24.8	23.5	24.5	23.8	23.7	24.5	Pluie tombée: 0 mm	
						Minima	20.5	20.5	19.8	20.1	19.9	21.5	21.2		